



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine pénitentiaire

Question écrite n° 75621

## Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la recrudescence du nombre de détenus atteints de maladies mentales. Selon la revue britannique The Lancet, un prisonnier sur sept dans les pays occidentaux nécessiterait de soins psychiatriques. En France, environ 20 % des détenus hommes et 30 % des femmes souffrent de pathologies mentales. Or on ne dispose aujourd'hui que de 26 services médico-psychologiques régionaux (SMPR) et de quatre unités de malades difficiles (UMD) réservées aux malades dangereux, ce qui est très peu face à une situation qui ne cesse d'empirer. Aussi, il aimerait savoir si des mesures sont prévues pour améliorer les conditions de détention de ces malades.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75621

**Rubrique :** Système pénitentiaire

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 avril 2002, page 2077